



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

N° 16 / JUILLET 2013

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Sommaire

Conseils communautaires

Les infos en bref

Le budget 2013

P. 4-5

Dossier

**Pleins feux sur le patrimoine
en Petite Camargue
et les Journées Européennes
du Patrimoine**

P. 6-7-8

Cahier détachable

Le guide pratique de la
Communauté de communes
de Petite Camargue

P. 9-12

Entretien

Sarah Perrier

Ambassadrice du tri au SITOM

Sud Gard

P. 13

Portrait

Franky Bernard et Anne Perrin

Dirigeants de l'Intermarché

à Vauvert

P. 14

Métier

Martine Brun

Guide touristique et fondatrice

de l'association En Vadrouille

P. 15

Le château de Teillan à Aimargues



Pages

- 3** **Edito** de la présidente Reine Bouvier
- 4 - 5** **Conseils communautaires** : les infos en bref et le budget 2013
- 6 - 7 - 8** **Dossier** : Pleins feux sur le patrimoine en Petite Camargue et les Journées Européennes du Patrimoine. Un double anniversaire : 100 ans de protection, 30 ans de passion partagée
- 9 - 12** **Cahier détachable** : le guide pratique de la Communauté de communes de Petite Camargue
- 13** **Entretien** : Sarah Perrier, ambassadrice du tri au Sitom Sud Gard. Le tri sélectif est d'une importance capitale pour toute l'économie de l'environnement
- 14** **Portrait** : Francky Bernard et Anne Perrin, dirigeants de l'Intermarché à Vauvert. Un binôme complémentaire et donc indissociable
- 15** **Métier** : Martine Brun, guide touristique et fondatrice de l'association En Vadrouille. Adeptes du tourisme vivant et ludique
- 16 - 17 - 18** **Zoom** : tourisme, Ecole de musique, environnement, travaux de restauration etc.
- 19** **Agenda** : l'Ecole intercommunale de musique en concert, expositions à la capitainerie du port de plaisance de Gallician, fêtes votives, etc.



Patrimoine et projets économiques. Legs de nos anciens et dynamisme de notre territoire. C'est sous ces deux auspices que se présente notre publication.



Le dossier de ce numéro est en effet consacré, dans un contexte rendu propice par diverses commémorations, aux fleurons touristiques de la Petite Camargue. Patrimoine moral et patrimoine matériel, c'est-à-dire traditions et vieilles pierres, représentent un inestimable héritage, auquel nous sommes toutes et tous extrêmement attachés. Ne dit-on pas qu'il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va ?

Mais l'évènement aujourd'hui est le véritable coup d'envoi donné à la zone commerciale de Vauvert (la ZAC Côté Soleil), jusque là retardée par les multiples recours contentieux qu'il a bien fallu affronter. Ces péripéties semblent devoir désormais émailler le déroulement des projets dans nos sociétés devenues sans doute très procédurières, au grand dam de l'intérêt général malheureusement quelque peu malmené.

En effet, après le Pôle Emploi, l'élan est désormais donné au développement de la zone par la prochaine ouverture d'Intermarché. C'est pourquoi, il nous est apparu intéressant à cette occasion de faire connaissance avec les dirigeants de cette grande surface à qui la rédaction a dédié son habituel « Portrait ».

Bonne lecture !

Reine Bouvier

*Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue
Maire de Le Cailar*

Brèves infos...

Conseils communautaires en bref....



Emploi

- Création d'un poste de technicien supérieur chargé des systèmes informatiques télécommunications pour le maintien en condition opérationnelle et l'assistance aux utilisateurs. La nécessité de ce poste a été soulignée par la société d'audit Stédia afin d'améliorer la performance du service informatique.
- Reconstitution du « Contrat de Service Qualité » entre Pôle Emploi, la Maison de l'emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue et la Communauté de communes de Petite Camargue.

Compte tenu de l'avancée des projets d'aménagement des zones d'activités sur Vauvert, particulièrement de la ZAC Côté Soleil, il convient d'anticiper les plans de recrutement relativement conséquents.

ZAC Côté Soleil

La Ségard est autorisée à procéder à un échange de terrains au sud de la zone située à Vauvert. Cette opération conduira à la création d'un nouveau lot de 1000m² pour l'accueil d'une nouvelle activité. Une école de danse a dorénavant déjà posé sa candidature.

ZAC Pôle des Costières

Autorisation à la commune de Vauvert de procéder à la désaffectation du chemin de Beauvoisin (2 300 m²) afin de le céder à l'aménageur.

Environnement

Les habitants de Générac pourront continuer d'utiliser la déchèterie communautaire de Beauvoisin grâce au renouvellement de la convention avec Nîmes Métropole.

Tourisme

Port de plaisance de Gallician
Approbation du plan de financement des réalisations attendues pour 2013 en ce qui concerne sa requalification et de sa mise en tourisme, soit la somme de 135 940€. La mission de maîtrise d'œuvre est lancée, parallèlement aux études environnementales, géotechniques et topométriques. Les demandes de soutien financier ont été déposées auprès du Conseil général du Gard et du GAL leader (Fonds européens). L'électricité sera facturée au réel pour chaque bateau (applicable au 1er janvier 2013). L'emplacement réservé à l'accueil des péniches hôtel a été équipé d'un compteur individuel

Restauration scolaire

Les nouveaux tarifs des repas pour les années 2013/2015 ont été approuvés, au regard de l'augmentation des effectifs, des coûts de matière première et de personnel. Une nouveauté : la réservation annuelle (à partir du mois de septembre jusqu'aux vacances de juillet ou sur les mois restants, si les réservations se font en cours d'année) proposant le repas à 3.70 € au lieu de 3.80 € (- 2.6%). A la rentrée, un « portail famille » sera mis en ligne pour les réservations, et les paiements.

Le budget primitif 2013

Le budget principal 2013 de la Communauté de communes de Petite Camargue s'équilibre cette année à 22 507 216.54 € (contre 21 570 116.07€ en 2012 : + 4.34 %)

La section de fonctionnement s'élève à **15 479 842.39 €** (contre 14 732 291.07 € en 2012 : + **5.07 %**) et celle d'investissement à **7 027 374.15 €** (contre 6 837 825.00 € en 2012 : + **2.77 %**)

Le compte administratif de l'exercice 2012 dégage en section de fonctionnement un excédent de 1 392 121.55 € et en section d'investissement de 1 018 493.37 €

Principales dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (fluides, fournitures, contrats, entretien locaux...) : **32.16 %** (contre 33.62% en 2012)
Reversement aux cinq communes : **28.03 %** (montant identique à 2012)
Personnel et élus : **26.78 %** (contre 26.47 % en 2012)
Subventions et cotisations aux organismes : **3.04 %** (contre 2.93% en 2012)
Frais financiers : **2.36 %** (contre 2.92 % en 2012)

En 2013 (comme en 2012 et 2011), les élus communautaires, lors du vote du budget primitif, ont décidé le maintien des taux de cotisation foncière des entreprises, de taxe d'habitation et de foncier non bâti.

Principales recettes de fonctionnement

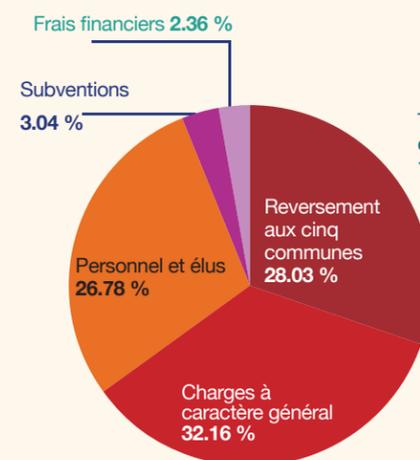
Contribution Economique Territoriale des Entreprises (Cotisation foncière des entreprises + cotisation sur la VAE), Taxe d'habitation, Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, Taxe sur les surfaces commerciales, Foncier Non Bâti, Fonds national de garantie individuelle des ressources... : **47.60 %**
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **17.04 %**
Dotations et participations (dotation d'intercommunalité, participation des autres collectivités territoriales, Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle, allocations compensatrices...) : **18.65 %**
Produits des services (Repas cantine, cotisation musique, prestation hébergement...) : **8.29 %**

Les principales opérations d'investissement

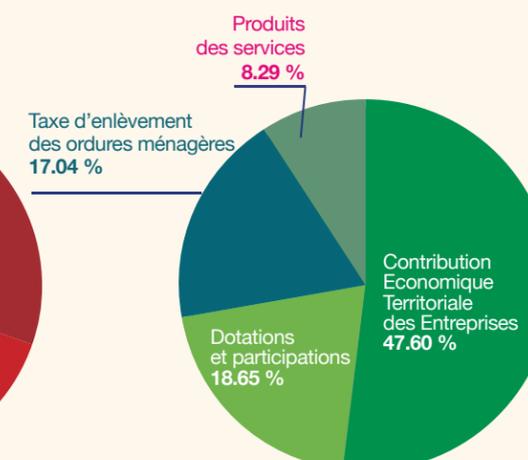
• Zones industrielles (Zone artisanale, ZAC côté soleil et Pôle des Costières...) : **57.79 %**
• Travaux de voiries : **6.19 %**
• Tourisme (itinéraires de randonnée, aménagement Office de Tourisme...), Port de Gallician (étude et réfection des berges...) : **5.25 %**
• Autres : construction d'une Ecole de musique, Equipement restauration scolaire, travaux d'embranchement ferroviaire, signalétique...

Financement principal de ces dépenses d'investissement
Autofinancement : **40.16 %**
Emprunt : **35.58 %**
Fonds de compensation de la TVA : **16.36 %**

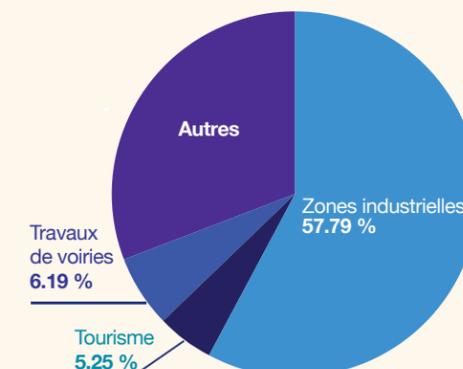
Principales dépenses de fonctionnement



Principales recettes de fonctionnement



Principales opérations d'investissement



Les prochaines Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2013 fêtent un double anniversaire exceptionnel : la 30^e édition de la manifestation et le centenaire de la loi fondatrice sur les monuments historiques du 31 décembre 1913. L'occasion pour la Communauté de communes de Petite Camargue de donner un coup de projecteur sur les richesses des multiples réalisations qui ponctuent l'Histoire de son territoire.

« 100 ans de protection, 30 ans de passion partagée »

La loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, intégrée depuis 2004 avec les autres grandes lois patrimoniales, a donné naissance à un système de dispositifs de protection du patrimoine monumental, architectural, urbain, archéologique et paysager d'une grande richesse. D'abord Journée Portes Ouvertes des Monuments historiques dès 1984, puis devenues européennes à partir de 1991, les Journées Européennes du Patrimoine n'ont cessé de valoriser ce patrimoine exceptionnel. Elles constituent un outil unique de valorisation de l'action des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs du patrimoine, et représentent un prolongement convivial de la politique de protection des monuments historiques. Un siècle de protection, c'est aussi un siècle de recensement, d'instruction de dossiers et de décisions. Au-delà des contraintes nécessaires qu'elles représentent, les procédures souvent complexes présidant à une inscription ou un classement au titre des monuments historiques illustrent l'exigence des services spécialisés. Les Journées Européennes du Patrimoine 2013 ont ainsi vocation, à travers leur thème, à saluer cette mobilisation quotidienne au service du patrimoine en administration centrale comme dans les directions régionales des affaires culturelles ou au sein des collectivités territoriales.

Les acteurs de la sauvegarde du patrimoine

« L'une des missions de la Communauté de communes de Petite Camargue est de promouvoir l'authenticité du superbe territoire qui est le sien à travers son patrimoine culturel, notamment architectural et historique », confie Franck Florent, vice-président délégué au tourisme. « Aussi s'est-elle engagée dans la



- 1 Ancienne poste d'Aimargues
- 2 L'Eglise Saint-Etienne de Le Cailar
- 3 Eglise Saint-Saturnin d'Aimargues
- 4 Le Temple de Beauvoisin
- 5 Les arènes de le Cailar
- 6 L'horloge de Vauvert et la porte de St Gilles



Les Journées Européennes du Patrimoine en Camargue Costières

Office de Tourisme : Tel. 04 66 88 28 52.
Web. www.camarguecostieres-tourisme.fr

Pré programme

Samedi 14 septembre

Gallician

Centre du Scamandre. Soirée
Exposition du photographe Lionel Jullian sur le thème de la mer et des étangs

Aimargues

14h00. Balade en vélo avec Litoraria sur la route des grands Mas (passage par le château de Teillan)

Vauvert

14h30. Visite guidée de la ville par M. Teulade, association d'histoire Posquières-Vauvert (départ de l'église)

10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00. Salle Jean-Jaurès. Exposition proposée par l'Inrap et la mairie de Vauvert :

« 1 7000 ans de peuplement et d'échanges à Vauvert, les résultats de la fouille archéologique du site de l'Espérion - ZAC de la Condamine ». Projections de films et ateliers taille de silex et céramologie

14h30. Conférence sur les fouilles archéologiques du site de l'Espérion par Vincent Mourre et Pierre Séjalon, archéologues de l'Inrap

Dimanche 15 septembre

Le Cailar

Visite commentée du village par l'écrivain conteur Michel Falguières

Vauvert

11h30. Grand Temple : conférence de M. Teulade sur la construction de l'édifice et le protestantisme

Tout le week-end

Visites des monuments : le château de Teillan à Aimargues, l'église d'Aubord, les arènes et l'église de Le Cailar, le Grand Temple à Vauvert, la chapelle du Pive à Montcalm.

Dossier

Pleins feux sur le patrimoine en Petite Camargue



Eglise d'Aimargues, peinture de Saint-Simon de Châlons (1548), restaurée en 1990

requalification de certains bâtiments anciens en subventionnant les propriétaires dans le centre des villages et la restauration du petit patrimoine bâti non inscrit aux Monuments Historiques. ». C'est ainsi que trois sites appartenant à la mémoire collective : la Chapelle de Franquevaux, la fontaine du Griffon à Vauvert et le lavoir Bel Air à Le Cailar ont été réhabilités, en partenariat avec l'Etat et le Conseil général. En ce qui concerne les Monuments Historiques, les principaux acteurs sont le Ministère de la Culture, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) Languedoc Roussillon et le Pays Vidourle Camargue qui regroupe cinq Communautés de communes, dont celle de la Petite Camargue.

Les différentes actions

L'inventaire des biens patrimoniaux est une nécessité absolue. Débuté en 2007 par le Pays Vidourle Camargue, il aura fallu pas moins de cinq ans afin de le mettre en place. Le personnage central de cette action est Patricia Carlier, chargée de mission patrimoine, qui a sillonné le territoire à la recherche de biens d'exceptions. S'appuyant en grande partie sur un travail de recherche au sein des archives départementales, elle fait renaître des sites oubliés au fil du temps. Résultat : pas moins de 28 000 éléments sur l'ensemble du territoire du Pays ont été recensés. Par la suite, son travail est soumis à l'avis des référents locaux, agents désignés librement par chacune des collectivités,

chargé de certifier l'exactitude de l'inventaire et le cas échéant de le compléter ou d'y apporter des précisions. Par ce mécanisme l'inventaire se révèle d'une rare précision faisant mention de tous les biens d'exception, les classant parmi diverses catégories : du patrimoine archéologique, humain et personnalité, naturel, monumental bâti au patrimoine taurin. « Nous nous chargeons également, en collaboration avec la DRAC, de l'instruction des dossiers en vue de leur classement ou inscription aux Monuments Historiques. Aujourd'hui, 60 monuments sont classés ou inscrits », précise Patricia Carlier. « Mais notre travail ne s'arrête pas là, il s'agit également de leur mise en valeur en partie grâce aux fonds européens, et de les inscrire dans une stratégie de mise en tourisme ».

Le patrimoine historique en Petite Camargue

Une des richesses de la Petite Camargue réside dans son patrimoine taurin et vivant. « Avec le pôle ethnologique de la DRAC, poursuit Patricia Carlier, nous avons pu obtenir une subvention du ministère de la Culture pour numériser 1200 cartes postales provenant d'une collection privée, certaines remontant à 1900. Elles sont déposées aux archives départementales. Un lot de documents taurins depuis le XV^{ème} siècle a été également scanné et un film a été réalisé sur les différents aspects de la course camarguaise pendant toute une saison ». Ces actions sont soutenues par le Conseil général du Gard. Parmi les monuments inscrits, on retrouve le château de Teillan à Aimargues, les arènes de Le Cailar et l'église Saint-Etienne du XI^{ème}, les temples de Beauvoisin et de Vauvert construits par l'architecte nîmois Durand. « La Petite Camargue possède également de très belles parures du Second Empire, précise-t-elle. Les mairies d'Aimargues, de Beauvoisin et de Vauvert en sont les plus belles preuves ». Quant au patrimoine juif, important à Vauvert, nous possédons le fond du RABAD de Posquières composé de nombreux ouvrages en provenance d'Alexandrie de Bagdad traduits en plusieurs langues.

Le label Patrimoine du XX^e siècle

Le label Patrimoine du XX^e siècle, qui contribue à faire connaître les productions remarquables en matière d'architecture et d'urbanisme, a été créé en 1999 par le Ministère de la culture et de la communication. La DRAC a souhaité initier la politique de labellisation en Languedoc-Roussillon en privilégiant l'architecture de la deuxième moitié du XX^e siècle. C'est ainsi que le foyer municipal de Gallician, construit en 1958 par Armand Pellier a été labellisé en 2012, la cave pilote, datant aussi des années 50, est en passe de l'être. ■

Les renseignements pratiques et les coordonnées utiles pour votre quotidien



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE
JUILLET 2013

Les renseignements pratiques et les coordonnées utiles pour votre quotidien

Communauté de communes de Petite Camargue

145 Avenue de la Condamine
30600 Vauvert

Standard : 04 66 51 19 20

Fax. 04 66 51 19 30

Site : www.petitecamargue.fr

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 9h00 à 12h00
et 14h00 à 18h00

Le vendredi : 9h00 à 12h00

Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Boulevard Jean Moulin
30600 VAUVERT

Tél/Fax : 04 66 88 87 40

Site : <http://ecolmusicamargue.free.fr>

Capitainerie de Gallician

Route des Etangs
Gallician 30600 Vauvert

Tél. 04 66 73 34 50

Heures d'ouvertures :

Lundi de 17h00 à 20h00 / du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00

Samedi et dimanche de 10h00 à 12 h00 et de 15h00 à 20h00. Fermé les jours fériés.

Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

Place Ernest Renan
30600 Vauvert

Tél. 04 66 88 28 52 - Fax. 04 66 88 71 25

Email : accueil@ot-petitecamargue.fr

Heures d'ouverture :

Haute saison, en juillet et août : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les lundis et samedis de 9h00 à 13h00

Moyenne saison, d'avril à juin et de septembre à octobre : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les lundis et samedis de 9h00 à 12h30



Maison de la justice et du droit

Rue Emile Zola
30600 VAUVERT

Tél. 04 66 88 88 40

Fax. 04 66 88 88 41



Les restaurants scolaires :

Email : restauration@cc-petitecamargue.fr

Site : www.petitecamargue.fr

Aimargues

Tél. 04 66 88 57 04

Aubord

Tél. 04 66 53 46 74 primaire

Tél. 04 66 58 11 02 maternelle

Beauvoisin

Tél. 04 66 01 89 74 primaire

Tél. 04 66 64 38 27 maternelle

Gallician, Montcalm, Vauvert

Tél. 04 66 88 22 13

Email : accueil@rives.fr

Le Cailar

Tél. 04 66 53 00 51

Service Environnement

706 av. Ampère

30600 Vauvert

Tél. 04 66 51 19 21



Les déchèteries

Coordonnées :

Vauvert

Déchèterie du Fiaou

Chemin d'Aubord

Zone industrielle

Tél. 04 66 88 32 26

Beauvoisin

Le Grand Chemin

Tél. 04 66 01 22 14

Le Cailar

Déchèterie du Gravas

Route du pont des Tourradons

Tél. 04 66 88 56 97

Aimargues

Déchèterie de la Ginouze

Route du Pont de l'Hôpital

Tél. 06 24 54 62 51

Les heures d'ouverture

Aimargues et Le Cailar

Mardi à samedi

8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Beauvoisin et Vauvert

Du lundi à samedi

8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Les tarifs

Vous êtes un particulier

L'accès, gratuit, se fait sur présentation d'une carte délivrée par le gardien lors du premier passage en déchèterie. Se munir d'un justificatif de domicile.

Vous êtes une entreprise

L'accès se fait sur présentation d'une carte délivrée par le service Environnement à la Communauté de communes à Vauvert, 145 avenue de la Condamine, muni du K-BIS de l'entreprise.

La Mission Locale Jeunes Petite Camargue

30600 Vauvert

Tél. 04 66 88 37 85

Fax. 04 66 88 89 09

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Avenue Maurice Privat

30600 Vauvert

Tél. 04 66 80 61 00 – Fax. 04 66 80 60 99

Email : accueil.vauvert@mdee-vidourlecarnargue.org

Heures d'ouverture :

Tous les jours du lundi au vendredi (sauf le mercredi) 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

**Le bureau de la Communauté
de communes de Petite Camargue**



Reine BOUVIER
Présidente



Françoise MEYNADIER
Vice-présidente
déléguée au cadre
de vie



Jean-Paul FRANC
Vice-président
délégué au
développement
économique



Alain DUPONT
Vice-président délégué
à la prévention et aux
libertés publiques



Alain MARTIN
Vice-président
délégué aux réseaux
routiers



André BRUNDU
Vice-président
délégué à l'urbanisme
réglementaire



Franck FLORENT
Vice-président
délégué au tourisme
et à la communication



Alain GANDRY
Vice-président à
l'aménagement rural



Bernard CHASSANG
Vice-président
à l'action
gérontologique



Manuel GABARRI
Vice-président
délégué aux affaires
culturelles et à la
restauration scolaire



Gérard GAYAUD
Vice-président
délégué à
l'environnement



Jean-Pierre SAUREL
Vice-président délégué
aux transports et aux
équipements sportifs



Entretien Sarah Perrier

Ambassadrice du tri au SITOM Sud Gard



Le tri sélectif reste le maillon faible de la chaîne des collectes de déchets. Cette année, plus de 51 000 € ont été payés par la Communauté de communes pour des refus de tri. Un travail conséquent reste donc à faire au niveau de la qualité et le service Environnement s'y emploie avec constance, en collaboration étroite avec le SITOM Sud Gard, dont Sarah Perrier est l'une des ambassadrices.

Quel est le rôle exact du SITOM Sud Gard et de ses ambassadeurs du tri auprès de la Communauté de communes de Petite Camargue ?

Le SITOM Sud Gard est notamment l'intermédiaire entre la Communauté de communes et les sites de traitement des déchets, c'est-à-dire le centre de tri BS Environnement et le site d'incinération situés à Nîmes, le centre d'enfouissement de Bellegarde et la Verrerie du Languedoc de Vergèze. En tant qu'ambassadrice, je travaille en équipe avec Clément Vallès principalement sur la communication afin d'optimiser les collectes et sur la partie administrative. La sensibilisation au tri sélectif est assurée à la Communauté de communes par Nathalie Malek du service Environnement.

En quoi consistent les autres actions du SITOM ?

Nous réalisons actuellement une opération pilote sur la collecte du verre qui sera ensuite

lancée sur toutes les autres intercommunalités. Cette étude se divise en plusieurs étapes : tout d'abord analyser le tonnage des colonnes, puis envisager un déplacement pour celles qui sont peu productives, et enfin élaborer un plan de communication de sensibilisation pour amoindrir les quantités de verre jetées dans les ordures ménagères. Il est enfin prévu d'équiper les quartiers non pourvus, les débits de boisson ainsi que tous les secteurs producteurs de verre. D'autre part, nous cherchons à valoriser au maximum les déchets non recyclables. L'incinérateur produit de l'électricité rachetée par EDF et prochainement de la chaleur pour le chauffage urbain de la ville de Nîmes.

Comment expliquez-vous la baisse et la mauvaise qualité du tri sélectif ?

Les effets de la crise sont flagrants depuis 2009, les consommateurs achètent moins, même si cela repart un peu. En revanche, ce qui pénalise surtout le SITOM, c'est la confection des emballages. Par exemple, les bouteilles d'eau sont moins rigides et pèsent environ 10g de moins. Sur 1 million de bouteilles, cela a un impact évident. Les cartons sont également moins épais. Quant à la qualité, les usagers ont encore du mal à sélectionner les déchets. Ce n'est pas rare de trouver des barquettes de beurre, des sacs d'aspirateur, des fourchettes, des emballages sous vide. D'où, la facture assez élevée correspondant au refus de tri par BS Environnement et au transport inutile des déchets entre les sites de traitement. D'ailleurs pour diminuer leur coût, un projet d'implantation d'un nouveau centre de tri près de l'incinérateur est en cours. ■



La collecte en chiffres

- **Ordures ménagères**
Petite Camargue : 321 kg/hab/an
SITOM Sud Gard, : 348 kg/hab/an
- **Collecte sélective**
Petite Camargue : 56 kg/hab/an
SITOM Sud Gard : 46 kg/hab/an
- **Verre**
Petite Camargue 30 kg/hab/an
SITOM Sud Gard 23 kg/hab/an

Portrait Franky Bernard et Anne Perrin

Dirigeants de l'Intermarché de Vauvert

C'est un duo de choc qui a pris les commandes de l'Intermarché de Vauvert. Franky Bernard et sa compagne Anne Perrin, respectivement 42 et 44 ans, viennent de Trèbes dans l'Aude, où le couple a remonté avec succès un supermarché au bord de la faillite, après avoir fait ses classes à Sommières. Aujourd'hui, le couple supervise les derniers travaux avant l'ouverture espérée pour la fête votive. Histoire de tomber à pic.



En Inter à Sommières

L'un est chef comptable, l'autre est un as du commerce et du management. Tous les deux sont des pros de la gestion du personnel. « Nous sommes complémentaires, c'est ce qui fait notre force ! ». Et une belle énergie à revendre. Anne Perrin a quitté sa Bretagne natale en 1993 pour travailler en « Inter » à Sommières chez M. Pradal où elle s'occupe de toute la comptabilité et de la gestion administrative. Franky Bernard, originaire de la région parisienne, habite la cité cévenole depuis l'âge de 14 ans « Mes parents venus en vacances ne sont plus jamais repartis ». Ancien préparateur en pharmacie, il préfère finalement les rayons alimentaires et rejoint les troupes du même Intermarché en 1994. Le couple se forme et chacun

progresses dans sa partie, bien décidé à entreprendre une aventure commune.

L'aventure de Trèbes

L'occasion se profile en 2005. Après avoir suivi une formation de six mois pour devenir chef d'entreprise, Franky Bernard et Anne Perrin repèrent un Intermarché à la vente dans l'Aude, à Trèbes. « Nous avons pu l'acheter parce qu'il était en difficulté et fiché à la Banque de France, précise Franky Bernard. Nous avons présenté un dossier qui a été accepté ». Résultat, au bout de huit ans, l'entreprise est sortie du rouge et son chiffre d'affaires progresse depuis 3 ans. « Mais nous avons passé les premières années à travailler presque jour et nuit, week-end compris, se souvient Anne Perrin. Ce n'était pas gagné d'avance ». L'un des points le plus important étant le relationnel avec les institutions et les associations. Et ça marche. Le couple prend enfin le temps de vivre avec leurs deux filles, Marine et Emma. « Elles sont très importantes pour nous. Sans elles, nous n'aurions pas aussi bien réussi ! ».

Dernière escale : Vauvert

Mais le mal du pays se fait sentir, et le couple cherche à revenir dans la région. L'affaire de Vauvert les comble d'aise. « Nous avons du présenter notre projet devant une commission d'adhérents d'Intermarché qui a fini par nous choisir parmi trois autres candidats ». Du coup, la famille a déménagé tambour battant à Nîmes à la mi-mai. « L'expérience de Trèbes va beaucoup nous servir, surtout pour le management des équipes. Nous avons toujours tenu à travailler dans une bonne entente, mais c'est donnant donnant ». Quant à l'aménagement des lieux, Franky Bernard et Anne Perrin comptent sur l'efficacité des entreprises pour ouvrir début août comme prévu. En attendant, la stratégie d'implantation est arrêtée, les prospectus sont prêts à être distribués et une partie du personnel futur en formation. Bref, ce couple infatigable est dans les starting blocks. Rien ne viendra stopper leur détermination. ■



Métier Martine Brun

Guide touristique, fondatrice de l'association En vadrouille

Guide touristique depuis une vingtaine d'années, Martine Brun a créé son association En Vadrouille en 2008, avec le désir profond de faire découvrir la Petite Camargue à travers des circuits où la petite histoire côtoie la grande, où l'humour jongle avec une connaissance parfaite du passé et du présent. Rencontre avec une femme de caractère de 44 ans, généreuse et courageuse.



Intermittente du tourisme

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le métier de guide exige une détermination et une ténacité à toute épreuve, surtout lorsqu'il s'agit de faire vivre seule une petite structure indépendante comme celle de l'association En Vadrouille. « Je travaille en collaboration avec les offices de Tourisme, comme celui de Vauvert et de Petite Camargue, d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, mais je ne pourrais pas tenir si je n'étais pas guide conférencière à l'année pour l'office de Tourisme d'Arles », explique Martine Brun. « Mon statut est celui d'intermittent du tourisme et pour toucher les indemnités chômage, notamment l'hiver, je dois justifier de 630 heures sur l'année, comme les intermittents du spectacle qui sont évalués au nombre de cachets ».

En vadrouille

Mais à l'évidence Marie Brun est une battante dont la passion pour son métier n'est pas prête de s'éteindre. Retour sur le passé : née à Toulon, elle suit ses études à Marseille où elle obtient son BTS de Tourisme avant de devenir accompagnatrice pour des agences de voyage pendant une quinzaine d'années. Direction, Allemagne, Italie, Espagne. Puis



ayant obtenu la carte professionnelle de guide régionale en 2000, elle choisit de s'installer au Grau-du-Roi, tout en continuant les visites sur Arles. Elle décide alors de créer En Vadrouille et de se lancer également dans l'accueil de groupes. Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Aigues-Mortes et Vauvert utilisent ses services. Son installation à Beauvoisin lui facilite les allées et venues entre Arles et la Petite Camargue. Aujourd'hui, elle vit à Le Cailar où elle prendra contact prochainement avec l'association Litoraria afin de proposer des excursions dans le village..

Une Histoire vivante

« L'hiver, je prépare les visites. Je tiens à avoir une documentation exhaustive bien calée dans la tête pour être à l'aise avec

les touristes. Par exemple, pour Vauvert, j'ai consulté énormément d'ouvrages à la médiathèque, des archives à la mairie, rencontré des historiens et échangé avec des petits vieux qui se tiennent souvent au Castellàs. Ils adorent raconter leur village ». Ce dont rêve cette guide qui ne jure que par l'Histoire « vivante », c'est de proposer des programmes sur un week-end avec des thèmes précis. « Pourquoi ne pas prendre les visiteurs au port de Gallician, et leur proposer de suivre la route des protestants de Saint-Gilles à Aigues-Mortes ». Ou encore développer davantage ses circuits ludiques pour enfants ou adultes, et les rallyes gastronomiques. « Tout reste à faire ». ■

Reine Bouvier décorée

Un sentiment d'émotion a imprégné la cérémonie au cours de laquelle Reine Bouvier, présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue, maire de Le Cailar, a été décorée de la Croix de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur par le préfet Hugues Bousiges le 21 mai dernier. Lors de la cérémonie salle Lapéran à Le Cailar, comme elle l'avait souhaité, Reine Bouvier était entourée de sa famille, du sénateur du Gard

et de M. Pierre Bergé-Lefranc, le préfet Hugues Bousiges a pris la parole en rappelant « Que ce moment unique était la rencontre d'une femme avec la Nation qui a décidé de l'honorer, une halte sur le parcours de la vie, un point de convergence de souvenirs familiaux et professionnels. » Avant de dresser symboliquement un portrait en 5 points, la distinction comportant 5 branches. « La passion pour cette terre de Camargue qui vous a vue grandir auprès de vos parents immigrés espagnols...



Simon Sutour et de l'ancien maire Pierre Bergé-Lefranc. Sans oublier un nombre important d'élus, de proches et d'agents de la fonction publique venus saluer avec amitié cette « femme d'honneur », première magistrate de la commune depuis 2001, présidente de la Communauté de communes depuis 2002 et du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard depuis 2008. Après les interventions chaleureuses de son mari Hervé, de certains de ses proches collaborateurs, du sénateur Simon Dutour

La rigueur face aux exigences de vos fonctions... Votre fort caractère pour faire vivre les traditions locales et le monde de la bouvine, Votre optimisme tourné vers la jeunesse et la culture ... Et la femme de cœur animée du plus beau des sentiments, la fraternité. » Reine Bouvier, très émue, conclut la cérémonie en saluant notamment la mémoire de ses parents, la confiance de M. Bergé-Lefranc à son égard, avant de remercier avec ferveur tous ceux qui l'accompagnent à chaque instant au quotidien dans ses différents mandats. ■



Lancement de la saison estivale 2013.

Malgré une météo grincheuse, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue (soleil chevillé au cœur) a ouvert ses portes le samedi 25 mai pour accueillir l'ensemble de ses adhérents autour d'une dégustation de vins et de produits du terroir. Environ 50 personnes, dont le vice-président communautaire Franck Florent, le directeur de l'Office de tourisme, Jean-Marie Espuche, l'élue vauverdoise Françoise Meynadier ont pu ainsi rencontrer les professionnels du tourisme (hébergeurs, prestataires de loisirs et de terroir, association d'histoire). Par cette démarche, l'Office de Tourisme fait en sorte que les acteurs du tourisme local connaissent ou découvrent les offres de ses prestataires et s'en fassent les ambassadeurs auprès des vacanciers. ■

Tourisme

Les manadiers sont en ligne

www.destinationcamargue.fr
Touche finale de la stratégie de communication du Plan Qualité Manades mis en place par la Communauté de communes : la création du site Internet afin de mettre en avant l'offre touristique. Conçu de manière à valoriser une offre groupée, structurée et qualifiée, le site permet parallèlement de choisir un lieu, une manade ou les différentes prestations proposées. Public visé : les agences, les tours opérateur, les comités d'entreprise, les scolaires et les particuliers pour certaines animations. Les fiches individuelles, avec présentation de la manade et du travail des éleveurs permettent une réponse encore plus affinée aux besoins de la clientèle. Le site a été créé par l'agence Stella'Communication. Un site pratique auquel le service tourisme et les manadiers ont apporté leur concours, et dont le visuel superbe accompagne élégamment les informations touristiques. Après avoir conçu et édité une carte tou-



ristique « Destination Petite Camargue - Terre de taureaux en pays gardois », participé au MAP Pro (1^{er} salon international du tourisme de groupes à Paris en

octobre 2012), la Communauté de communes poursuit, par cette action, son travail d'accompagnement du réseau de manadiers. ■

Culture

- « Les poulets guerriers » ont envahi la péniche du Mobile Homme Théâtre au port de plaisance de Gallician, en juin dernier. Ce conte africain, adapté par Catherine Zarcate, mise en scène par Rémy Leboucq, assisté de Muriel Canet et de Carine Keyser, a fait l'objet d'un travail commun avec la CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) de l'école Jean Macé à Vauvert. Une vraie réussite, pour la plus grande joie des enfants. ■



- La capitainerie du port de Gallician a accueilli l'exposition des élèves de l'école Van Gogh du village « A la manière D'Alex'N ». Quelques dizaines de tableaux composés de collages et de dessins. Les petits artistes en herbe ont été accompagnés dans cette démarche par la peintre Alex'N. Résultat, de vraies créations parfois cocasses et pleines d'humour. L'imagination était au rendez-vous. ■

Zoom

Retour sur l'actualité



Environnement

Année 2012 : le point sur le matériel et les collectes

Pour l'ensemble du territoire de 24 182 habitants (Selon INSEE 2010), 20 385 bacs (dont 10549 bacs OM, 9 794 bacs CS et 42 spécial verres). **Interventions** : 656 cassés, brûlés, volés, tombé dans la benne. **Réparations** : 233 couvercles, roues, axes roues et dégrillage. **Collecte des ordures ménagères** : 6 476.78 tonnes (Par rapport à l'année 2011, on peut constater que le tonnage des ordures

ménagères subit une hausse, soit +13.28 tonnes). Cela s'explique par la réalisation de nouveaux lotissements sur notre territoire. **Collecte du tri sélectif** : 1 487.00 tonnes (Par rapport à 2011, la collecte du tri sélectif baisse de 58.54 tonnes). Un travail conséquent reste à faire au niveau de la qualité car plus de 51 000 € ont été payés cette année pour des refus de tri. Afin de véhiculer ce geste, les ambassadeurs travaillent sur la sensibilisation au sein des écoles, et habitats verticaux où trier n'est pas encore un réflexe. Une campagne de changement de tous les bacs de tri sélectif des habitats verticaux a été mise en place courant 2012. Toutes les résidences vont

être équipées de bacs à trappes pour une meilleure qualité du tri. Nous pouvons d'ores et déjà remarquer l'efficacité de cette mise en place notamment sur la résidence du Pic Saint Loup par exemple.

Collecte du verre : 721.260 tonnes. On constate une diminution des tonnages du verre collecté de 8.48 tonnes. Beaucoup trop de bouteilles et bocaux en verre se retrouvent encore dans les bacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif. Ceci est valable sur l'ensemble des communes adhérentes du SITOM. C'est pourquoi nous lui avons répondu favorablement avec le service environnement, un diagnostic sur la collecte du verre dans le territoire de la CCPC. ■

Développement économique

Initiative Gard.

Association loi 1901 existant depuis 1999, Initiative Gard a pour but de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services par l'appui à la création, reprise ou au développement d'une entreprise. Les services offerts par la plateforme s'organisent autour d'un prêt personnel sans garantie à taux 0 %, de 4 500€ à 23 000€, remboursable sur une durée de 3 à 5 ans et destiné à tout public et toutes formes juridiques (hors associations), et d'un suivi post-crédit. Le prêt d'honneur est un coup de pouce, il a vocation à compléter l'apport du porteur de projet pour lever un prêt bancaire et permettre le lancement de l'activité dans de meilleures conditions. Public ciblé: toutes personnes désireuses de créer ou reprendre une entreprise, toutes les entreprises existantes de moins de cinq ans souhaitant se développer, quelle que soit sa forme juridique, tous secteurs sauf intermédiation bancaire et promotion immobilière, sur le département du Gard et le canton de Ganges. ■

L'agenda

Les rendez-vous de l'été!

Ecole de musique de Petite Camargue

Vendredi 12 juillet à 21h00

Concert du Big Band de Petite Camargue
En première partie de Lucky Peterson
Nuits du Jazz à Vauvert aux arènes
(13 juillet : Agathe Jazz Quartet et Michel Jonasz)

Mercredi 11 et samedi 14 septembre 2013

Inscriptions année scolaire 2013/2014

Bd Jean Moulin – 30600 Vauvert

Tél. 04 66 88 87 40

Site : www.petitecamargue.fr



Les Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 14 et dimanche 15 septembre
1913-2013 : 100 ans de protection. Expo, conférences, visites.

(Lire le dossier pages 6-7-8)

Office de Tourisme de Vauvert et

de Petite Camargue

Tél. 04 66 88 28 52

www.camarguecostieres-tourisme.com

Directrice de la publication :

Reine Bouvier

Rédacteur en chef :

Franck Florent

Rédaction et coordination :

Florence Castelnaud-Mendel, chargée de communication

Conception, réalisation :

Stella' Communication (04 67 69 02 38)

Impression :

Impact Imprimerie (04 67 02 99 89)

Tirage :

12 500 exemplaires

Crédits photos :

services de la Communauté de communes, Office de Tourisme, services des communes, Patricia Carlier, Simon Baudouin, Daniel Casas, Claude Nougaret, Martine Brun (Association en Vadrouille), Fabien Lombard, Rosine Blanchas, Max Dejardin

Dépôt légal à parution

ISSN : 1636-0516

N° 16 juillet 2013

Expositions au port de plaisance de Gallician

Du 3 au 28 juillet

Fabien Lombard (Photographie)

(Vernissage le vendredi 5 juillet à 19h)



Du 2 août au 1^{er} septembre

Rosine Blanchas (Peinture)

(Vernissage le vendredi 2 août à 19h)



Du 6 au 29 septembre

Max Dejardin

(Vernissage le vendredi 6 septembre 18h30)



Du 4 au 31 octobre

Atelier photo du centre du Scamandre

(Vernissage le vendredi 4 octobre à 18h30)

Capitainerie du Port de plaisance

Route des étangs

30600 Gallician

Tél. 04 66 73 34 50



Fêtes votives

Aimargues

samedi 13 juillet - lundi 22 juillet

Tél. 04 66 73 12 12

Franquevaux

vendredi 19 juillet - dimanche 21 juillet

Tél. 04 66 01 79 79

Gallician

mercredi 24 juillet - lundi 29 juillet

Tél. 04 66 73 10 73

Le Cailar

samedi 3 août - dimanche 11 août

Tél. 04 66 88 01 05

Vauvert

samedi 10 août - dimanche 18 août

Tél. 04 66 73 10 73

Beauvoisin

samedi 18 août - dimanche 25 août

Tél. 04 66 01 79 79



Rendez-vous dans les manades

(Inscrites dans le plan Qualité manades)

Soirées camarguaises

Présentation de la manade par

les gardians, démonstration du travail

traditionnel des manadiers, repas

typiquement local et camarguais

Manade Martini (Franquevaux) : juillet,

août et septembre, mercredi et vendredi

Manade La Vidourlenque (Saint-Laurent-

d'Aigouze) : juillet et août, jeudi

Manade Lafisca (Le Cailar) : juillet et août,

mardi et vendredi

Manade Agnel (Le Cailar) :

mi-juin à mi-septembre, jeudi

Office de Tourisme de Vauvert

et de Petite Camargue

Tél. 04 66 88 28 52

www.camarguecostieres-tourisme.com

AIMARGUES - AUBORD - BEAUVOISIN - LE CAILAR - VAUVERT

www.petitecamargue.fr

